

Rapport de la commission chargée d'examiner le préavis no 59 concernant l'Eurofoot 2008 à Nyon

Demande de crédit pour les dépenses liées à la participation de la Commune, soit fr 345'000 de frais de participation et fr. 98'000 d'investissements

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission s'est réunie le 27 février dans une salle de conférence de la ferme du Manoir ; elle était composée de Mme Inès Abeya, MM Sadik Krasniqi, Pierre Wahlen, Michel Bösiger, Petr Lukas, Benjamin Ruey et Pierre Girard (président et rapporteur).

Pour cette séance la commission a reçu la Municipalité représentée par Mme Elisabeth Ruey-Ray et MM Olivier Mayor et Claude Dupertuis. Ils étaient assistés par MM.P. Seiler, A Delacrétaz, A. Rosé, G. Mermod.employés de différents services de la Commune et de M.JP Pralong de Nyon Région Tourisme. La commission remercie toutes ces personnes pour leurs explications et réponses apportées à nos questions.

C'est lors de la séance du 30 avril 2007 que les membres du Conseil Communal apprenaient par la voix du syndic que notre ville avait été sélectionnée parmi 50 communes-candidates pour recevoir l'une des 16 Arena dispersées aux quatre coins de notre pays. Deux Arena seront installées dans le canton de Vaud, soit Lausanne et Nyon. La présence du siège de l'UEFA à Nyon et notre proximité de Genève (où auront lieu 3 matches) ont influencé le choix de Nyon.

La Confédération est à la base de cet événement et ces 16 Arena sont considérées comme le cinquième stade de Suisse. « L'EURO 2008 est une grande chance pour la Suisse. Ce sera une grande fête pour tout le monde » dixit Doris Leuthard.

Les matches seront diffusés sur un écran de 43 m2. La transmission sera de qualité, avec utilisation des dernières technologies et une image haute définition. Par rapport au téléspectateur assis devant son poste à la maison les personnes venant regarder le match à l'Arena auront droit à des reportages supplémentaires et, par exemple, des images en direct provenant des coulisses. Le 8 juin, journée durant laquelle les matches auront lieu en Autriche, la TSR diffusera son émission de sport (analyse, reportage d'ambiance, etc.) en direct depuis Nyon.

D'un autre côté, l'équipe de Turquie viendra s'entraîner à Nyon au Centre Sportif de Colovray. Au vu de l'engouement que provoque le football dans ce pays il est certain qu'un grand nombre de médias turques et de supporters seront présents (100 à 200 journalistes) sans compter les journalistes des nations qui affronteront l'équipe de Turquie (Portugal, République Tchèque et Suisse ; et d'autres si la Turquie se qualifie...)

Même si ces journalistes seront là plus pour s'occuper de football que de paysages il y aura sûrement quelques à-côtés traités. Des dossiers de presse seront remis à ces gens par Nyon Région Tourisme ce qui pourra inciter certains à revenir pour faire d'autres reportages. Dans le même genre souvenez-vous du Mondial 2006 en Allemagne : l'équipe de Suisse logeait et s'entraînait à Bad Bertrich et on a pu voir à la télévision ou lire dans les journaux de nombreux reportages sur cette petite ville du sud-ouest de l'Allemagne.

L'installation d'une Arena et la présence de l'équipe de Turquie feront connaître Nyon loin à la ronde. C'est une chance pour notre ville. Notons que le jour où la commission se réunissait (27.2.) on comptabilisait, en dehors de la presse régionale, 168 articles de presse citant Nyon en relation avec l'Euro 2008. Sur le plan de la publicité c'est une bonne affaire. Pour information une campagne de marketing pour faire connaître Nyon en Europe coûterait fr. 500'000.-

Pour ce qui est des retombées immédiates, à part les journalistes turques on sait déjà qu'il y aura plus de 600 journalistes français et hollandais sur l'arc lémanique puisque les équipes de France et de Hollande y séjourneront. Ces gens consomment et doivent se loger.

ARENA : la gestion de l'Arena a été confiée à Perron8, société active dans l'événementiel (concerts, festivals, cinéma open-air, etc.). Elle sera installée sur le parking de Rive-Est. Le coût de cette installation est de plus de 1 million de francs assuré par des sponsors (UBS, Coop-Bell, Intersport, Hyundai). Elle aura une capacité de 1200 places assises payantes et 2700 places debouts gratuites. Le montage commencera le 26 mai, la place sera rendue aux voitures le 4 juillet. Cela signifie que la fête des enfants n'aura pas lieu à Rive cette année mais au Petit-Perdtemps et à la rue des Marchandises. La cantine habituellement installée sur la place de fête durant l'été sera, en principe, installée à la suite de l'Euro.

Un chêne doit être déplacé : ce sera certainement chose faite lorsque le Conseil prendra connaissance de ce rapport, la nature n'attendant pas notre bon-vouloir pour se mettre en route. Il sera replanté au même endroit.

En accord avec la Commune, le Club de l'Aviron libérera son local, l'accès au ponton sera difficile pour les embarcations de grande taille, et fermé pendant les heures d'ouverture de l'Arena. Les bateaux seront stockés dans les locaux de la pisciculture.

Contrairement au plan reçu avec le préavis les stands de nourriture et boissons seront installés des deux côtés afin de mieux répartir les consommateurs. L'accès aux toilettes pourra se faire par les deux côtés de la scène-écran. La zone grise devant l'écran est réservée aux handicapés. Une consigne sera organisée près de l'entrée du site (dépôts des casques de moto, par exemple).

La fourniture de boissons, nourriture, etc. sera assurée par Bell Catering. Ce sont les sociétés nyonnaises qui fourniront la main-d'oeuvre nécessaire sous forme de bénévolat. Chaque heure de bénévole rapportera fr. 25.- à ces sociétés. Elles ont là une bonne occasion à saisir pour financer leurs activités ; en effet compte-tenu du nombre de soirées (19), du nombre de « bénévoles » requis (env. 70) et du nombre

d'heures de travail, c'est une somme de **fr. 280'000.-** que Bell va verser aux sociétés intéressées (à bon entendre...). On peut qualifier les prix qui seront pratiqués pour les boissons (4.- à 5.-) ou les saucisses (6.-), pour ne citer que ceux-ci, de raisonnables.

La gestion des déchets sera organisée selon un concept mis au point par la Confédération qui se veut exemplaire. Un membre de la commission s'est inquiété de ce que l'on fera des huiles de friteuse usagées ; en principe c'est prévu mais cela sera encore discuté avec Bell. Notre service de voirie est prêt et sera spécialement attentif les premiers jours afin de corriger rapidement le tir en cas de besoin.

La commission s'est aussi penchée sur les nuisances sonores résultant de la présence de l'Arena qui seront imposées aux habitants du quartier de Rive-Est ; les prescriptions habituelles seront bien entendu respectées et la police procédera à des pointages avec le sonomètre.

La commission a attiré l'attention de la Municipalité concernant les stands installés depuis de nombreuses années sur la promenade Niedermeyer et la Jetée. Pour ce qui est de celui sur la Jetée il pourra rester au même emplacement que l'année dernière. Pour le stand de glaces et barbes-à-papa, contrairement à ce qui avait été prévu et à la demande de la commission, il lui sera proposé un autre emplacement proche du débarcadère. Mis-à-part ces deux commerçants il ne sera délivré aucune autre autorisation pour exploiter un stand saucisses-boissons ou autre sur le domaine public

SECURITE : bien entendu , la sécurité est une partie importante pour une manifestation d'une telle ampleur. Elle se subdivise en deux parties : 1 : sécurité pure, 2 : transports-parking.

Pour la sécurité pure notre police appliquera les directives de la Confédération et du Canton.

La sécurité à l'intérieur de l'Arena tout comme pour la Turquie à Colovray incombe à l'organisateur. La sécurité extérieure et la gestion du trafic et des parkings est du ressort de la Police Municipale. Il faut relever que les policiers nyonnais n'auront aucun congé durant l'Euro 08, c'est un effort important, qu'ils en soient ici remerciés. Cela représente entre 1600 et 2000 heures supplémentaires. Celles-ci seront en partie payées (70%) ou reprises en congé (30%).

Pour la plupart des points notre police se conformera au concept de sécurité élaboré au niveau national.. Les informations sur les dispositions prises restent bien entendu confidentielles. Les mesures de sécurité pourraient être renforcées pour certains matches dits « à risque » mais nous n'en saurons pas plus. La police nyonnaise pourra compter sur des renforts de la gendarmerie pouvant intervenir rapidement en cas de besoin.

Comme dit plus haut l'Arena sera un lieu fermé. La sécurité à l'intérieur incombe à l'organisateur (Perron8). C'est la société Protectas qui s'en chargera ce qui est, en soi, rassurant; on évite d'avoir affaire à une société peu qualifiée (en référence à la soirée du 31.12.2007 à Beaulieu-Lausanne). Il y a au budget un montant de fr. 28'000.- pour assurer la sécurité à proximité du stade qui incombe à la Commune. Le mandat a, là aussi, été confié à Protectas. De cette manière il y aura un seul interlocuteur avec notre police. Le commissaire Seiler et le responsable de Protectas

pour Nyon se connaissent depuis quelques années par rapport à leurs activités professionnelles. C'est un plus pour la communication, la coordination et la bonne entente. Le site de l'Arena sera surveillé 24 heures sur 24.

Pour accéder au site de l'Arena cela se passera comme pour rentrer dans un stade ; les sacs-à-dos seront fouillés, il ne sera pas possible d'amener sa boisson dans une bouteille en PET ou une cannette (afin de ne pas pouvoir s'en servir comme projectile). Le drapeau du supporter devra avoir une hampe souple par exemple. Les critères de sécurité sont les mêmes pour toutes les Arena. Les places dans les gradins seront numérotées et des stewards placeront les spectateurs

La circulation et la gestion du parcage des voitures seront certainement des points sensibles. Le quartier de Rive sera fermé au trafic de 16.00 à minuit, ayant-droits exceptés. Un plan de circulation a été élaboré et il devrait permettre d'absorber le trafic.

La PCI, avec à sa tête un agent de police retraité, assurera la gestion des parkings. On dénombre 2620 places à disposition dans les parkings nyonnais, y compris la Combe qui restera ouvert. Bien entendu cela ne signifie pas que nous disposons de 2620 places libres puisque les spectateurs arrivant vers 17.00 (pour le match de 18.00) croiseront les gens qui sortent du travail. Cela devrait mieux se passer pour le match de 20.45. En cas de forte affluence, comme cela se fait pour Paléo en cas de pluie, le parking « sauvage » sera organisé et contrôlé. Notons qu'il y aura un parking pour handicapés à Rive (en face du restaurant Latino). Pour les motos le parking du Molard leur sera réservé.

On fera également la promotion des transports publics et on espère que les nyonnais se déplaceront à pied. Les CFF offrent un prix unique de fr. 12.- pour les trajets vers les Arena, petit bémol, uniquement pour les détenteurs d'un abonnement demi-tarif. Des tractations sont envisagées avec le NSTCM.

Depuis la gare le parcours pour se rendre à l'Arena sera fléché. C'est plus facile à gérer et un plus pour la sécurité. Les gens utilisent le même chemin au lieu de se disperser dans les rues de la ville.

Pour résumer la problématique concernant le trafic et les parkings on peut dire que les nuisances sont connues et repérées et que l'on prévoit de pouvoir les canaliser.

ANIMATION : ce n'est pas un scoop, l'animation principale sera le...football mais on espère bien attirer les gens moins concernés à Rive afin qu'ils participent à la fête. Ces animations devront avoir un caractère festif. Elles auront lieu dans l'Arena, avant, entre et après les matches jusque vers 23.30. Le programme est en cours d'élaboration en collaboration avec Opus One. On prévoit des productions « tout public ».

La jetée sera considérée comme « espace détente » avec un terrain de beach-soccer et d'autres animations organisées par les sponsors. Bien entendu cela restera très « foot » !. Notons que le terrain de beach-soccer n'est pas spécialement aménagé pour l'Euro 08. Il sera en place du 5 mai au 24 août et servira à d'autres sports et activités. Il ne figure pas au budget présenté dans ce préavis.

L'animation dépend aussi pour beaucoup des commerçants. Le canton a défini des zones touristiques avec possibilités d'heures d'ouverture des commerces élargies.

Au moment de la rédaction de ce rapport on attendait de connaître le résultat des négociations entre syndicats et commerçants à ce sujet.

Sur les 23 jours que durera l'Euro 08 il y aura 4 jours sans match, notamment un vendredi et un samedi. A ce sujet la commission a appris, et elle le regrette vivement, que rien ne sera organisé ces 4 soirs, c'est dommage. Cela aurait pu être l'occasion de faire quelque chose de différent pour les nyonnais(es) qui ne sont pas intéressé(e)s par le football.

Le fait que les animations se passent essentiellement dans l'Arena, qui est un lieu fermé, n'arrange pas le côté festif. Une fois qu'elle sera pleine...c'est complet. Cela risque de faire quelques déçus. Sur ce point précis la commission est sceptique par rapport au concept mis en place.

On nous a annoncé une fête pour tous les nyonnais, la commission complète cet argument de la manière suivante : pour tous les nyonnais oui, mais surtout ceux qui aiment le foot !

COLOVRAY : le centre sportif de Colovray accueillera l'équipe nationale de Turquie pour ses entraînements. Il y aura lieu, et c'est le volet principal de cette partie du préavis, de mettre notre stade aux normes UEFA, condition indispensable pour qu'une équipe choisisse Nyon pour s'entraîner.

Comme pour les Arena, et cela peut paraître surprenant, il y a eu de nombreuses candidatures pour recevoir une des équipes séjournant en Suisse pour ses entraînements ; à titre d'exemple, Neuchâtel va déboursier plus de fr. 800'000.- pour accueillir le Portugal. La qualité de nos installations a joué en notre faveur, preuve que le centre sportif de Colovray est un excellent outil de travail et que les dépenses prévues, essentiellement des investissements, ne peuvent être que bénéfiques.

La pelouse du terrain 5 (terrain principal) sera travaillée et ressemblera à celle de Wembley. L'équipement du stade sera amélioré ou complété par l'achat de divers accessoires énumérés dans le préavis. A noter que ces dépenses étaient prévues dans les plans d'investissement. Leur montant sera de fr. 84'000.-. En fait cela correspond à l'aide que la Commune recevra de la part de la Fondation du Sport de l'UEFA.

Côté pratique, en accord avec le FC Stade Nyonnais, le terrain principal sera réservé à l'usage exclusif de la Turquie. Il ne devrait pas y avoir de conflit de dates, les différents championnats seront terminés à cette période.

Comme pour l'Arena les frais liés à la sécurité extérieure sont pris en charge par la Commune, la délégation turque assumant les frais à l'intérieur du périmètre qui lui est réservé.

Il y aura du monde à Colovray ; mis à part les journalistes, les supporters seront certainement nombreux à faire le déplacement de Nyon. Malgré tout cela ne devrait pas poser de problème particulier, il s'agit simplement d'entraînements et non pas de matches avec présence de supporters d'une autre équipe. Souhaitons que l'équipe de Turquie organise un certain nombre d'entraînements publics, cela facilitera grandement les choses et permettra aux fans et aux jeunes collectionneurs de vignettes Panini d'approcher leurs idoles.

BUDGET : la question a été posée pour savoir si le budget présenté est réaliste ou s'il ne risque pas d'être dépassé : la Municipalité a prévu assez large pour éviter toute mauvaise surprise. Comme indiqué sous le chapitre « Colovray » nous recevrons une aide de fr. 84'000.- de la Fondation du Sport de l'UEFA. Paléo participera aux frais d'animation pour fr. 20'000.-, cela correspond en fait à la contribution que Paléo verse chaque année pour l'organisation de la fête de la musique à Rive et qui n'aura pas lieu cette année et UEFA EURO 08 participera à l'accueil de la Turquie pour fr. 10'000.-.

Concernant le budget ordinaire de la Commune il faut tenir compte que l'occupation du parking de Rive-Est représente un manque-à-gagner d'environ fr. 20'000.- en taxes de parage.

Des demandes d'aide financière (ou recherche de sponsors !) sont en cours auprès du Canton qui devrait entrer en matière notamment en fonction des prestations d'accueil ou d'animations organisées mis à part la diffusion de matches de l'Euro. Nous avons droit également dans l'enceinte de l'Arena à des emplacements publicitaires que nous pouvons vendre à un sponsor.

La discussion a également porté sur l'impact de l'Euro 08 et, par extension, de l'UEFA sur notre ville. Depuis son installation à Nyon en 1989 l'UEFA a investi environ 4 millions de francs dans l'aide à des projets publics ou soutien à des clubs ou athlètes locaux. C'est un important employeur qui verse 42 millions de salaires chaque année.

L'installation de l'Arena et la présence de la Turquie à Nyon a une valeur marketing très importante dont les retombées sont difficilement chiffrables. Une partie de la Commission suggère qu'une enquête de satisfaction soit menée par la Municipalité en collaboration avec la SIC auprès des commerçants pour les sonder sur les retombées directes de l'événement.

Des enquêtes seront menées également au niveau national par la Confédération et Swiss Tourisme. Un certain nombre de données pourront être extrapolées et ramenées à une dimension régionale. On peut aussi avoir recours à des logiciels capables de recenser dans les médias (presse et audio-visuels) le nombre de reportages consacrés à un lieu ou une région en rapport avec un événement précis.

L'idée germe également au sein de la Municipalité de lancer une étude spécifique à notre ville. Il s'agit tout d'abord d'en déterminer les buts et les critères. Cette étude pourrait être confiée à un étudiant en tourisme ou économie dans le cadre d'un travail de maturité/diplôme. Mais comme mentionné ci-dessus, nous en sommes encore au stade de l'idée.

CONCLUSION

Il va de soi que l'organisation de cette manifestation n'est pas une mince affaire, La commission pense qu'elle a été placée en de bonnes mains ; la majorité des problèmes qui pourraient survenir sont connus et une solution a été préparée pour

chacun d'entre eux. Même si cela reste une fête essentiellement en faveur des personnes aimant le football la commission espère voir d'autres personnes s'y intéresser. Le résultat du match entre les « pour » et les « contre » est nettement en faveur des « pour ». Même les plus réticents admettent que Nyon ne peut pas laisser passer l'occasion de participer à l'organisation de cet événement qui doit rester, rappelons-le, une fête pour tous. L'Euro est une chance pour la Suisse et c'est aussi une chance pour Nyon.

Par conséquent, au vu de ce qui précède, la commission unanime vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal de Nyon

vu le préavis no 59 concernant l'Eurofoot 2008 à Nyon,
ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. Un crédit de fr. 345.00.- est accordé à la Municipalité pour la participation à l'organisation des événements liés à l'Euro 08, dont à déduire fr. 30'000.- de financement externe. Ce crédit est à comptabiliser sur le compte à créer no 110.3653.01 *Frais de participation à l'Euro 08* ;
2. Un crédit d'investissement de fr. 98'000.- est accordé à la Municipalité pour les investissements découlant de l'organisation d'événements liés à l'Euro 08, dont à déduire fr. 84'000.- de financements externes. Ce crédit est à comptabiliser sur le compte no 9143-20 *Dépenses du patrimoine administratif amortissable en 5 ans.*

La commission :

Inès Abeya
Sadik Krasniqi
Pierre Wahlen
Michel Bösiger
Petr Lukas
Benjamin Ruey
Pierre Girard, président et rapporteur

Nyon, le 11 mars 2008